# **Honoraires**

## Vente

. Usage habitation

## Mandat AVEC EXCLUSIVITE

Prix de Vente	%	Honoraires TTC
< 150.000€	7%	avec minimum 5.000€
De 150.001 à 600.000€	4%	avec minimum 10.000€
Au delà	3 %	avec minimum 25.000€

#### Mandat SANS EXCLUSIVITE

Prix de Vente	%	Honoraires TTC
< 150.000€	8%	avec minimum 5.000€
De 150.001 à 600.000€	5%	avec minimum 8.000€
Au delà	4 %	avec minimum 25.000€

. Usage autre/type de transaction immobilière : Box, cave, parking, espace de stockage, terrains, hangars, entrepôts, constructions mobiles...

10 % TTC. Forfait minimum : 3000 €

. Viager: 8% TTC sur le montant du bouquet

Forfait minimum : 3000 €

. Usage commercial : Pour vente de murs commerciaux ou bureaux

Montant du Budget	%	Honoraires TTC
Jusqu'à 100.000€	9%	avec min 5.000€
De 100.001 à 500.000€	8 %	avec maximum 35 000€
Au delà	7%	

# **Location / Recherche de locataires**

. Locataire : Pour l'annonce, l'organisation des visites et la constitution du dossier, pour les baux soumis à la loi de juillet 1989 : 12€ par m2 en zone très tendue, 10€ par m2 en zone tendue et 8€ par m2 pour le reste du territoire. L'état des lieux d'entrée est de 3€ par m2 quelle que soit la zone.

Pour les baux autres (ex : courte durée) ... nous consulter.

- . Bailleur (Paris et Région Parisienne) : 75% du montant du loyer y compris charges.
- . Sur le reste du territoire : Les honoraires du bailleur sont identiques à ceux demandés aux locataires.

Honoraires versés au moment de la signature du bail. Inventaire offert pour tous bien sous contrat de gestion. Inventaire : 100€ HT, hors contrat de gestion locatives